

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION POLE NATIONAL DE VOL MONTAGNE

Le 29 mars 2025 à 10 heures 30 s'est réunie à l'aérodrome de GAP-TALLARD (Hautes-Alpes) l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association dénommée POLE NATIONAL de VOL MONTAGNE.

Membres du bureau Directeur présents :

M. Louis Collardeau : Président M. Alain Réveillon : Vice-président M. Alain Prunenec : trésorier

Mme Véronique Béringer : secrétaire M. Michel Dubois : secrétaire adjoint M. Mathis Movio : représentant jeune M. Paul Prudent : Chef de Centre du PNVM

M. Fred Movio : Chef de Centre adjoint

Membre du bureau excusé :

Mme Isabelle Dube : trésorière adjointe

Membres actifs présents ou représentés : Voir feuille de présence (annexe 1)

Assemblée Ordinaire du 29 mars 2025

1. <u>Présentation du rapport moral.</u>

Louis Collardeau, président du PNVM ouvre la séance en accueillant les participants Le président commente la présentation power point (joint en PJ à ce PV), qu'il a préparé pour illustrer l'année 2024 du PNVM, les faits marquant et les perspectives 2025 çi-dessous résumées :

- Refonte de l'administration du PNVM pilotée par Michel DUBOIS, avec l'équipe :
 Gestion administrative sur Paheko et Hello-Asso : enregistrement, prise d'adhésion,
 Changement de banque pour plus de facilité BP AURA >> Crédit Mutuel
- En partenariat avec l'AFPM une adhésion 2025 « mixte » pour un accès permanent aux cartes AFPM des Altisurface gérée par l'AFPM (c'est la seule base officielle) en temps réel
- Mise à disposition de nos locaux à l'AFPM pour leurs formations
- Poursuite en 2025 d'une belle dynamique de l'activité du PNVM dans les Alpes et les Pyrénées qui seront développés dans le rapport d'activités
 - √ des sessions théorique et pratique pour le Cursus Pilote toujours bien remplies
 - √ de nouveaux instructeurs Labelisés
 - ✓ le centre d'examen théorique sur Gap
 - ✓ Le tout dans une excellente convivialité de l'équipe d'animation et des membres
 - ✓ Mise à jour en cours de fiches BASULM pour ne plus faire doublons avec les fiches AFPM
- Présence au Salon MULM de Blois avec le département des Hautes Alpes et Friedrischafen avec la FFPLUM

Des difficultés croissantes avec la loi 3DS qui commence être prise en compte par les préfectures, les DSAC-IR, la Gendarmerie GTA,PGHM, ..



- Difficultés pour les renouvellements et créations de plateforme ULM avec des restriction d'emport de passager (pas la formation)
- Poursuite individuelle de pilotes pour des posés en montagne
- Des textes contradictoires sur la définition de « zones montagne »
- Engagement d'une action juridique par la FFPLUM sur le vol montagne avec le support de Maitre Conti
- Lien intervention S. Conti
- Et aussi une recrudescence de projet d'arrêté « Biotopes » par des préfectures (survol > 150m/sol)

Rappel des chiffres de l'accidentologie nationale ULM 2024 montrant une tendance favorable.

En résumé du très bon pour le PNVM et du moins bon pour le vol montagne.

Le président termine son propos en remerciant chaleureusement toute l'équipe d'animation et les instructeurs du PNVM qui font le succès du PNVM

2. Présentation du rapport d'activités de l'année 2024.

L'AG se poursuit par le rapport d'activité présenté par Paul Prudent, chef de centre et Véronique Béringer, secrétaire suivi du rapport financier par Alain Prunenec, le trésorier.

Le PNVM a compté 186 membres en 2024 qui ont été convoqués à cette AG.

Rappel des objectifs du PNVM.

Le PNVM est une association créée dans le but de dispenser des formations au vol montagne en ULM apportant ainsi une réponse sécuritaire à l'activité ULM en montagne.

Il n'y pas a eu d'accident en vol en 2024 dans l'activité vol montagne PNVM:

Depuis 11 ans, le PNVM a formé 650 stagiaires.

Formations en 2024 :

Formation théorique : Nombre de formés : 35 en 5 sessions (total 650 depuis 2012)

Formation pratique : Vol en environnement montagne ou cursus de site ou cursus altiports ou

altisurfaces ou complet. Nombre de formés : 16 (163 au total)

<u>Label</u> (pour les instructeurs) : s'adresse aux instructeurs possédant le cursus complet et ayant une grande pratique du vol en montagne. Nombre de formés : 0 (50 au total)

<u>Antennes du PNVM</u>: Alpes du sud - Alpes du Nord – Pyrénées - Massif Central - Vosges Voir liste instructeurs labellisés sur le site du PNVM.

<u>Examen théorique ULM</u> : le PNVM est centre examen encadré par : Alain Réveillon - Guillaume Milesi Bruno Nepi

AGATHA Tallard LFNA: (l'association des utilisateurs du terrain):

le PNVM paye la cotisation à l'association pour tous les membres actifs.

Hangar du PNVM:

<u>Travaux effectués :</u> Installation d'un système d'alarme avec caméras par Michel Dubois Stage théorique AFPM cadre ATO :

Formation des instructeurs montagne avion : mise à disposition de la salle de cours pour les formations AFPM (théorique et pratique)

Animations en 2024:

Evénements:

- Participation à des rassemblements AFPM et privés
- Rassemblements PNVM :

NOSSAGE: 2 octobre 2024: 50 ULM



BANON: 44 machines

Super météo dans les deux rassemblements, bonne ambiance ! Un très grand merci à ceux qui nous accueillent : Martial et Pierre ainsi que leurs épouses.

• Participation aux salons : Aero Friedrichshafen avec la FFPLUM et le MULM à Blois avec l'Agence de Développement des Hautes Alpes

• Entretien des altisurfaces :

Super Devoluy : ramassage de cailloux

Clamensane : entretien des drains et des abords de piste

3. <u>Présentation du rapport financier de l'année 2024 :</u>

Rapport Financier 2024 Du trésorier Alain Prunenec



CHA	ARGES	
AOT		6864,36
TAXE FONCIERE		1994
GAN		1418,06
VEOLIA		127,52
EDF		1334,87
SFR		175,80
FRAIS BP		191,93
IONOS		246,84
INFORMATIQUE/BUREAU/ENTRETIEN		2564,50
FRAIS FORMATEURS		1086,04
AGATHA		120
SALONS AERO		350
AFPM		2200
TOTAL	ETTEO	18673,92
	ETTES GIONAL,CONVENTION FTV,EXAMENS)	1675
COTISATIONS OCCUPANTS		10080
COTISATIONS ADHERENTS, STAGES THEO, INST EN VOL, NOSSAGE		7057,30
TOTAL		18812,30
ETAT DES COM	PTES au 31/12/24	
BANQUE POPULAIRE Compte courant		28580,28
LIVRET A		21870,24

AG PNVM - 29 mars 2025



4. Votes: 32 présents + 16 pouvoirs valides

	Pour	Contre	Abstention
Approbation du rapport moral	48	0	0
Approbation du rapport d'activités	48	0	0
Approbation du rapport financier	48	0	0

5. Perspectives 2025 :

Formations

- Formation théorique cursus : refonte complète des cours. Merci à Bruno et Dimitri.
- **Formation pratique cursus** : Réactualisation du programme en vol et du suivi des stagiaires (utilisation du Guide de l'instructeur du vol en montagne)
- Formation Label: auparavant uniquement sur dossier. A présent possibilité de stages de formation d'instructeur labellisé montagne (plus ouvert). Conditions pour candidature au stage : instructeur ULM très expérimenté + cursus montagne + pratique très régulière du vol en montagne.
- Création d'une formation théorique et pratique Label. Merci à Bruno Népi, premier instructeur labellisé avec ce type de formation.
 - D'autres suivront : Dimitri en cours et déjà 4 candidats pour ce type de formation. La relève arrive
- **Réactualisation Label** : nécessaire par souci de garder un standard de formation auprès des élèves
- Fiches BASULM: Après réflexion les fiches BASULM concernant les altisurfaces ne seront pas supprimées mais mises à jour une fois par an. Il y sera précisé que seules les fiches AFPM sont actualisées.

Animations

- · Participation à des salons :
 - Aero 2025 Friedrichshafen 9/10/11 avril sur le stand FFPLUM MULM à Blois 5/6/7 septembre sur le stand FFPLUM
- Stage théorique AFPM cadre ATO : Formation des instructeurs montagne avion : mise à disposition du local PNVM
- Stage théorique FFPLUM : Mise à disposition du local PNVM
- Participation à des rassemblements privés et AFPM
- Participation à l'entretien des altisurfaces : Clamensanne : entretien de la piste : fauchage, cailloux / Super Dévoluy : opérations cailloux : matinée et pique nique
- Organisation de rassemblements PNVM :
 - Nossage: à nouveau et fin septembre / BANON: fin octobre
- Organisation entrainement type STOL atterrissages courts : en fonction de l'activité para, fin novembre 2025

6. Election du bureau :

Conseil d'Administration:

M. Louis Collardeau : Président M. Alain Réveillon : Vice-président M. Alain Prunenec : trésorier

Mme Isabelle Dubé : trésorière adjointe Mme Véronique Béringer : secrétaire M. Michel Dubois : secrétaire adjoint M. Mathis Movio : représentant jeune

Paul PRUDENT est Chef de Centre, membre permanent du PNVM.





Fred MOVIO est Chef de Centre adjoint

Candidatures:

M. Bruno Nepi

M. Dimitri Delemarle

Démissions :

Fred Movio

Suite à la démission de Fred Movio démissionnaire et que nous remercions pour son action efficace et apprécié comme chef de centre adjoint toutes ces années au sein du PNVM, il y a deux nouveaux élus : Bruno Nepi remplace Fred Movio comme chef de centre adjoint et Dimitri Delamare prend en charge la communication

Tiers sortant : sont rééligibles cette année : Véronique, Louis, Alain Prunenec

Rappel statuts : Le Conseil d'Administration élit tous les 4 ans au scrutin secret, son Bureau Directeur comprenant au moins :

un Président, un Vice Président un Secrétaire Général, un Trésorier un Administrateur responsable de centre

7. Coût des formations :

Deux cotisations au choix cette année :

- 20€ seulement PNVM
- 70€ double cotisation PNVM+AFPM (20€+50€) en accord avec l'AFPM(soit 20€ de réduction). Actif depuis le 1^{er} janvier et ça se passe bien.

Il y a aujourd'hui 77 double cotisations et 162 adhésions au PNVM

Rassemblements : coût de 20€ pour les non-adhérents au PNVM

Journée de formation théorique 2025 : le prix de la journée reste à 50 € (hors restauration) sur place à Tallard

Montant de l'heure de formation 2025 :

- ✓ Vol sur la machine de l'instructeur 140€ + 10€ PNVM
- ✓ Vol sur la machine du stagiaire 45 € + 10€ PNVM

Avec le nouveau système de gestion du PNVM, tous les coûts sont réglés via HelloAsso.

8. Conclusion:

Grâce avant tout à:

- une bonne ambiance communiquée par l'équipe bénévole
- une gestion de proximité avec les acteurs locaux (Agatha)

le PNVM se porte bien

Le vol montagne ULM demeure la pratique d'une aviation de terroir que nous préservons avec un comportement responsable.

N'ayant pas d'autres questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30.

Le Président Louis Collardeau La Secrétaire Véronique Béringer

Allen.